

■ **Tropical Sun Center Sàrl**, à Lausanne, avenue de la Gare 22, CH-550-1047238-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 17 mai 2006. But: exploitation et gestion d'un centre de bien-être proposant en particulier un concept de bronzage sans UV. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention et inventaire du 17 mai 2006: 2 cabines-douches et une cabine de bronzage pour CHF 26'625, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 6'625 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Ningata-Djita Koy Assoum, de République Centrafricaine, à Etoy, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Ningata-Djita Momda, de République Centrafricaine, à Bussigny-près-Lausanne, avec une part de CHF 1'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 5814 du 24.05.2006  
(03396930 / CH-550.1.047.238-9)